

POUR UNE ANALYSE LOGIQUE REVISITÉE

Marc WILMET

Université de Bruxelles (U.L.B.)

Mes chers collègues, j'avais une raison un peu particulière, je veux dire toute personnelle, de choisir ce thème de réflexion pour le Congrès des francistes espagnols, à Saint-Jacques de Compostelle¹. En bref, après avoir au début de ma carrière de chercheur étudié le verbe (*Le système de l'indicatif en moyen français*: 1970; *Études de morpho-syntaxe verbale*: 1976), puis le syntagme nominal (*La détermination nominale*: 1986), je me suis attaqué à la phrase. Et c'est ici même que Jesus Lago Garabatos m'a donné l'occasion de faire mes premières armes, au cours de deux séminaires, en 1992 et en 1996. Ma démarche ultérieure doit beaucoup à nos discussions d'alors et à la critique constructive des étudiants. On en jugera.

Mais d'abord, afin de bien situer le propos, un rappel historique.

1. INTRODUCTION

L'«analyse logique» est une innovation de la grammaire scolaire française, dont les débuts ne remontent guère qu'à Lhomond (1780). Elle transpose à la phrase l'analyse dite «grammaticale», qui visait à doter les mots d'une «nature» (s'inscrivant en cela dans la longue tradition issue d'Aristote: les *partes orationis*, les *classes de mots*) et surtout à leur trouver une «fonction» (c'est la grammaire «d'accord», excipant du «sujet» — requis pour l'accord du verbe —, du «complément direct» — pour l'accord du participe passé «conjugué avec l'auxiliaire avoir» —, du «complément d'objet direct» — la précision le distingue d'un complément direct «circonstanciel», inutile, lui, à l'accord du participe passé —, puis, de fil en aiguille, de l'«attribut du sujet» — derrière le verbe *être*, un avatar de complément d'objet direct répondant à la question «quoi?» mais interdisant l'accord du participe passé —, de l'«attribut du complément d'objet» — redevenant, croit-on, «attribut du sujet» à la «voix passive»: *Pierre a nommé Marie gouvernante*, donc *Marie a été nommée gouvernante (par Pierre)* —, de l'«apposition» — elle supprime les parasites du sujet ou du complément d'objet direct —, du «mot mis en apostrophe» — une variété d'apposition parfois dépourvue d'«apposé» —, du «complément d'agent»...).

La loi Guizot (1833) impose aux futurs instituteurs la maîtrise des deux techniques: l'analyse grammaticale et l'analyse logique.

Or cette épithète, *logique*, dénonce une tradition étrangère à la grammaire *stricto sensu*, comme, du reste, le vocable *proposition*, concurrent de *phrase* (avec *période*, d'obédience plutôt rhétorique). La *proposition* est en quelque sorte la projection linguistique du jugement, qui articule deux parties (le «sujet» et l'«attribut») ou trois parties (la «copule» en plus du sujet et de l'attribut).

¹ Texte de l'exposé oral.

On mesure d'emblée les risques d'interférences entre la logique et la grammaire. Rien qu'à ce point de vue, une «revisitation» ne s'annoncerait pas superflue.

D'autres raisons la justifient. Ferdinand Brunot (cité par André Chervel, 1977: 263) observait «qu'il n'y a d'analyse possible que sur de bons petits textes, préparés et arrangés à l'avance. S'il fallait donner en exercice à une classe quelconque une colonne d'un journal du jour, personne ne serait sûr d'en sortir, ni élève, ni maître, ni directeur, ni inspecteur» (et Chervel d'ajouter: «ni grammairien, évidemment»). La version de 1949 du *Code (belge) de terminologie* ne recule pas encore devant la déclaration casuistique qu'«il serait oiseux et parfois impossible de tout analyser» (p. 14).

Nous allons tenter l'aventure, mais pas avant une mise au point terminologique

2. PRÉALABLES TERMINOLOGIQUES

Tout bien pesé, il ne semble nullement indispensable de maintenir l'étiquette *proposition*, d'autant qu'elle charrie avec elle la subdivision suspecte des propositions «principales» et des propositions «subordonnées», souvent contre-intuitive sur le plan sémantique (quand l'essentiel du message est transmis par la «subordonnée»), et entraînant sur le plan syntaxique la contorsion de la «subordination inverse» (pour p. ex. *Pierre n'était pas plutôt sorti que le téléphone sonna*, où le *que* introduit prétendument la «principale») ². Va donc pour *phrase*, et la double opposition: 1° phrase simple vs phrase complexe (la phrase complexe enchâsse au moins une sous-phrase dans la phrase matrice, tantôt par ligature et tantôt par insertion), 2° phrase unique vs phrase multiple (la phrase multiple additionne des phrases simples ou complexes par juxtaposition ou coordination).

Simultanément, nous distinguerons le *thème* au niveau logique (son pendant est le *rhème*) et le *sujet* au niveau syntaxique (son pendant est le *prédicat*).

On peut à présent glisser de la terminologie à la théorie.

3. PRÉALABLES THÉORIQUES

Comment imaginer la linguistique contemporaine sans ce qui constitue une des acquisitions majeures des vingt dernières années, à savoir la reconnaissance de l'énonciateur sous l'énoncé? Qui parle? Quand? Comment? (en assertant, en interrogeant ou en enjoignant). On définira donc la phrase (en abrégé: P) comme la réunion d'une *énonciation* et d'un *énoncé* ou, exactement, «la première séquence quelconque ordonnée de mots née de la réunion d'une énonciation et d'un énoncé qui ne laisse en dehors d'elle que le vide ou les mots d'un autre énoncé» (Wilmet, 1998²: 446).

$$P \rightarrow \text{Énonciation} + \text{Énoncé}$$

² Une invention de Georges Gougenheim (1938: 337).

J'opterai ensuite pour une configuration ternaire de l'énoncé: 1° le *thème* (qui en est le *support*), 2° le *rhème* (ou l'*apport*) et, entre les deux, pareille au tablier joignant les piles du pont, la *prédication*, instaurant le *rapport* du support à l'apport.

Énoncé → Thème + Prédication + Rhème

La phrase canonique comporte en position de thème un syntagme nominal (ou son équivalent: un pronom, un infinitif, une sous-phrase nominalisée); en position de rhème, un syntagme verbal, à moins que la prédication soit portée par un verbe appelé «copule»: *Pierre soigne les malades vs Pierre est médecin*. Une façon à la fois élégante et — on l'espère — rentable d'exprimer la chose serait de dire que la prédication s'effectue systématiquement par une *copule*, qui ne devient toutefois visible qu'en cas de rhème non verbal.

Quoi qu'il en soit, la prédication se diversifie en: 1° prédication première (son thème est le *sujet* — logique, psychologique, sémantique et/ou grammatical [un dosage qu'opèrent la *focalisation* et la *topicalisation*: je n'insiste pas; cf. Wilmet, 1998²: 460 sv.]; son rhème est l'*attribut*) vs prédication seconde (le thème ou l'*apposé* coïncide avec un terme de la prédication première, le rhème est l'*apposition*), 2° prédication (première) explicite vs prédication implicite (les mal nommés «interjections» ou «mots-phrases»: *aïe, hue, ho, et ta sœur...*), 3° prédication (première) complète (à trois termes) vs prédication incomplète (du thème, de la copule ou du rhème)³.

Un dernier point (mais non des moindres). Les fonctions syntaxiques sont de trois ordres: 1° déterminative (de quantification et de caractérisation), 2° prédicative (d'attribution et d'apposition), 3° complétive⁴. Ladite fonction complétive étage (a) des compléments de mots (de l'adjectif, de l'adverbe et du verbe — traditionnellement nommés compléments «d'objet», mais le «sujet» logique ou le *prime actant* de Tesnière en fait partie de plein droit — ce qu'a tacitement reconnu l'École en arguant de «propositions subordonnées complétives sujet»), (b) des compléments d'une relation entre mots ou compléments «adverbiaux», à leur tour scindés, selon que la relation n'inclut pas ou inclut un verbe, en (i) «adverbiaux non circonstanciels» (p. ex. *La très jolie Marie...*: *très* complémente la relation allant de *jolie* à *Marie*), (ii) «adverbiaux circonstanciels», divisibles en «nucléaires» de rang 1 (p. ex. *Pierre vit à Paris*), en «prédicationnels» («intrapredicationnels» de rang 2: p. ex. *Pierre travaille à Paris*, «extrapredicationnels» de rang 3: p. ex. *À Paris, Pierre travaille*) et, de droite à gauche du schéma phrastique, «transpredicationnels» (de l'énoncé formel au rang 4: p. ex. *Pierre est littéralement un fainéant*; de l'énonciation au rang 5: p. ex. *Franchement, Pierre a travaillé*; de la phrase enfin au rang 6: *Primo, Pierre n'a pas travaillé* = «je tiens d'autres révélations concernant Pierre à votre entière disposition»).

Il est temps, après ces hors d'œuvre quelque peu indigestes (je m'en excuse), d'en arriver au plat de consistance.

³ La prédication seconde se passe de copule.

⁴ On omet délibérément une possible fonction connective (voir Wilmet, 1998a).

4. DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

Dans la multitude des problèmes susceptibles de se poser, j'en sélectionnerai trois. Pour terminer, nous procéderons, en guise de synthèse, à l'essai d'analyse exhaustive d'une phrase ordinaire.

(1) Premier problème: le découpage d'un texte en phrases.

Sans aller chercher très loin, prenons *Le Corbeau et le Renard* de Jean de La Fontaine (*Fables*, I, 2). Je numérote les vers pour la clarté.

- 1 Maître Corbeau, sur un arbre perché,
- 2 Tenoit en son bec un fromage.
- 3 Maître Renard, par l'odeur alléché,
- 4 Lui tint à peu près ce langage:
- 5 «Hé ! bonjour, Monsieur du Corbeau.
- 6 Que vous êtes joli ! que vous me semblez beau !
- 7 Sans mentir, si votre ramage
- 8 Se rapporte à votre plumage,
- 9 Vous êtes le phénix des hôtes de ces bois.»
- 10 À ces mots le Corbeau ne se sent pas de joie;
- 11 Et pour montrer sa belle voix,
- 12 Il ouvre un large bec, laisse tomber sa proie.
- 13 Le renard s'en saisit et dit: «Mon bon Monsieur,
- 14 Apprenez que tout flatteur
- 15 Vit aux dépens de celui qui l'écoute:
- 16 Cette leçon vaut bien un fromage, sans doute.»
- 17 Le Corbeau, honteux et confus,
- 18 Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendroit plus.

Le tronçonnement du texte ne paraît pas trop malaisé, facilité, il est vrai, par la ponctuation, sinon de l'auteur, en tout cas de l'éditeur.

Au début, vv. 1-2, P unique simple. À la fin, vv. 17-18, P unique complexe. Au milieu, vv. 10-12, P multiple, composée d'une P1 (v. 10: «À ces mots le Corbeau ne se sent pas de joie»), d'une P2 coordonnée (vv. 10-11: «Et pour montrer sa belle voix, il ouvre un large bec») et d'une P3 juxtaposée à P2 (v. 12: «laisse tomber sa proie»). Mais voyez successivement les vv. 3-4 et 5-9. Une P complexe (les vers 5-9 entre guillemets tenant lieu de sous-phrase insérée à l'intérieur de la P matrice)? Ou plutôt, étant donné le changement d'énonciateur (le fabuliste cède au v. 5 la parole à son Renard, la reprend au v. 10 avant de la réabandonner au v. 13 pour ne la ressaisir qu'au v. 17), une P multiple? L'avantage de la P multiple sera de conserver à la phrase sa définition générale, fondée sur l'unité d'énonciation. Du coup, une analyse similaire s'imposerait pour le second passage guillemeté, malgré, cette fois, l'introduction par le verbe *dit*. Or, instinctivement, l'ensemble (constitué à son tour d'une P multiple: P1 complexe enchâssant une sous-phrase complexe, et P2 simple) semble bien jouer le rôle d'un objet pre-

mier (à l'instar de *ce langage* du v. 4), et tel est du reste l'avis dépourvu d'ambiguïté de Pierre Le Goffic (1993, § 190: «Les verbes déclaratifs, introducteurs de complétives [...] peuvent *naturellement* — c'est moi qui souligne, M. W. — introduire une sous-phrase enchâssée sans connecteur...»). Un désagrément qui se tourne en gain si, ayant fait de *dit* une sorte de verbe auto-suffisant, la marque — de pair à compagnon avec les deux points et les guillemets — du «discours direct», nous en tirons parti pour comprendre les avatars «intransitifs» de *dire*: *pontifier*, *ricaner*, *trionpher*, etc., voire, chez San-Antonio, en dépit des remontrances puristes, *s'assit-il* = «dit-il en s'asseyant».

Soutiendrons-nous en conclusion que le point est le signe non franchissable de la phrase? Ce serait faire bon marché des déictiques (p. ex. à *ces mots* au v. 10) ou des anaphoriques (p. ex. *le Renard s'en saisit* au v. 13). Surtout, considérons cet extrait de Saint-Exupéry (que cite *Le bon usage*, 1986, § 210): «La guerre est une maladie. Comme le typhus». Deux P successives (la seconde en prédication incomplète du thème et de la copule)? Une P multiple? Ou une P unique détachant le caractérisant (qui polariserait la négation: «La guerre n'est pas une maladie comme le typhus», 'n'est pas une maladie typhoïde') en vue de le rendre complément extrapredicatif?

Du grain à moudre, dans la perspective, notamment, de la différenciation (souvent évoquée, peu argumentée) d'une «linguistique de phrase» et d'une «linguistique de texte».

(2) Deuxième problème: le discours rapporté (en abrégé, DR) et le statut des insertions).

Soit à nouveau un extrait de fable (La Fontaine, II, 7: *La Lice et sa Compagne*).

- 1 Une Lice étant sur son terme,
- 2 Et ne sachant où mettre un fardeau si pressant,
- 3 Fait si bien qu'à la fin sa Compagne consent
- 4 De lui prêter sa hutte, où la Lice s'enferme.
- 5 Au bout de quelque temps sa Compagne revient.
- 6 La Lice lui demande encore une quinzaine;
- 7 Ses petits ne marchaient, disoit-elle, qu'à peine.
- 8 Pour faire court, elle l'obtient.
- 9 Ce second terme échu, l'autre lui redemande
- 10 Sa maison, sa chambre, son lit.
- 11 La Lice cette fois montre les dents, et dit:
- 12 «Je suis prête à sortir avec toute ma bande.
- 13 Si vous pouvez nous mettre hors.»
- 14 Ses enfants étoient déjà forts.

À l'exception des vv. 12-13 reproduits en DD 'discours direct' (*je, ma, nous, vous* appartiennent à la Lice), le texte est rédigé du point de vue d'un énonciateur unique, en l'occurrence l'auteur de la fable, quoique le v. 7 présente une interférence «polyphonique». Qui parle? La Lice, soutient l'incise *disoit-elle*; La Fontaine continue à prétendre la morpheo-syntaxe: *ses petits* (et non *mes petits*), *marchoient* (et non *marchent*). Va pour

un discours indirect libre (DIL) tardivement attribué à un locuteur non énonciateur. L'insertion *disoit-elle* devient dans cette perspective une sous-phrase dont la fonction est celle d'un complément circonstanciel de l'énonciation. Nous nous donnons par la même occasion le moyen de distinguer deux types d'insertions généralement confondus dans les grammaires: 1° l'incise, sous-phrase d'une P complexe, 2° l'incidente, Pn d'une P multiple, comme dans l'exemple suivant, de Bernanos: «Si j'avais (à Dieu ne plaise !) vingt ans de moins...»

(3) Troisième problème: les ligatures.

Mettons une dernière fois à contribution la mine des *Fables* de La Fontaine (*Le Lion et le Moucheron*, II, 9).

- 1 «Va-t'en, chétif insecte, excrément de la terre !»
- 2 C'est en ces mots que le Lion
- 3 Parloit un jour au Moucheron.
- 4 L'autre lui déclara la guerre.
- 5 Penses-tu, lui dit-il, que ton titre de roi
- 6 Me fasse peur ni me soucie?
- 7 Un bœuf est plus puissant que toi:
- 8 Je le mène à ma fantaisie.»
- 9 À peine il achevoit ces mots
- 10 Que lui-même il sonna la charge,
- 11 Fut le trompette et le héros.
- 12 Dans l'abord il se met au large;
- 13 Puis prend son temps, fond sur le cou
- 14 Du lion, qu'il rend presque fou.

Parmi les ligateurs de phrases, *que* se taille la part... du lion. Observez-le successivement aux vv. 2, 5, 7, 10, 14. Les clivages traditionnels en «conjonction de subordination», «pronom interrogatif», «pronom relatif», etc. («adverbe exclamatif», «béquille du subjonctif»...), l'ingéniosité dénomminative des grammairiens a trouvé de quoi s'exercer) montre vite ses limites. Le *que* du v. 14 est un pronom (antécédent: *lion*) objet premier, enchâsseur de sous-phrase et translateur de sous-phrase en adjectif de discours. Le *que* au v. 2 (partie prenante du «gallicisme» *c'est... que*) ne s'en distingue que par la perte de la fonction translatrice. Au v. 5, *que* n'est plus pronom ni objet, mais il reste enchâsseur de sous-phrase et translateur de la sous-phrase en nom de discours. Au v. 7, le translateur n'est plus enchâsseur, et au v. 10 l'enchâsseur n'est plus translateur. Etc.⁵

L'image d'un *continuum* se substitue progressivement à celle du quadrillage.

⁵ Le «pronom relatif sans antécédent» devient un enchâsseur et translateur non ligateur, la préposition un ligateur et translateur non enchâsseur, la «conjonction de coordination» un ligateur ni enchâsseur ni translateur...

⁶ Les deux premières phrases du même texte ont fait l'objet de propositions d'analyse dans Wilmet, 1998b.

(4) Chose promise chose due, colletons-nous pour terminer avec une petite phrase nullement vicieuse, au contraire, de celles que les instituteurs du siècle passé proposaient régulièrement à leurs ouailles (je l'emprunte à la *Méthode de langue française*, troisième livre, de Brunot et Bony d'après les reproductions de 1949 et de 1965 du *Code [belge] de terminologie grammaticale*)⁶. L'enjeu sera notamment d'intégrer à la tradition européenne le formalisme américain des «constituants immédiats» (SN, SV) et de l'«arbre» chomskyen, graphiquement génial mais dévoreur d'espace.

P à analyser: «Sur le point de mourir, quelque faible qu'il fût, le pauvre homme regardait encore son appareil fonctionner sur la table qui était près de son lit.»

Essai d'«analyse logique revisitée». Abréviations utilisables: • 1° Natures: P (phrase), SOUS-P (sous-phrase), SN (syntagme nominal), GN (groupe nominal), N (nom), PRO (pronom), GA (groupe adjectival), A (adjectif), SV (syntagme verbal), V (verbe), COP (copule), GADV (groupe adverbial), ADV (adverbe), SP (syntagme prépositionnel), PREP (préposition), CONJ (conjonction). • 2° Fonctions: TH (thème), RH (rhème), PRED (prédication), ATT (attribut), APP (apposition), CO1 (complément d'objet premier), CO2 (complément d'objet second), CA (complément de l'adjectif), CCIRC (complément circonstanciel), CADV (complément adverbial), DQ (déterminant quantifiant), DC (déterminant caractérisant), DQ/C (déterminant quantifiant-caractérisant). • 3° Δ 'delta' (le symbole du vide en attente de complétude).

P unique complexe.

• P matrice: *sur le point de mourir, quelque faible* Δ1 *le pauvre homme regardait encore son appareil fonctionner sur la table* Δ2.

• TH: *le pauvre homme, sur le point de mourir, quelque faible* Δ1 (SN + [TH] + PRED2 numéro 1 + RH + [TH] + PRED2 numéro 2 + RH; SN → DQ *le* + GN; GN → DC *pauvre* + N *homme*).

— PRED2 numéro 1: COP Ø.

— RH de la PRED2 numéro 1: APP *sur le point de mourir* (SP → PREP *sur* le point de + SN; SN → N/V *mourir*).

— PRED2 numéro 2: COP Ø.

— RH de la PRED2 numéro 2: APP *quelque faible* Δ1 (A *faible* + CADV *quelque* Δ1; CADV → ADV *quelque* + Δ1).

x Δ1 → PRON *qu'* [*qu-* ligateur, enchâsseur, non translateur] + SOUS-P *il fût*.

x TH: PRON *il*.

x PRED1: COP *fût*.

x RH: ATT PRON *qu'[-e]*.

• PRED1: COP Ø.

• RH: *regardait encore son appareil fonctionner sur la table* Δ2 (SV → V *regardait* + O1 + CCIRC [rang 2] *encore*; O1 → TH + PRED2 + RH).

— TH: *son appareil* (SN → DQ/C *son* [= «le + de lui»] + N *appareil*).

— PRED2: COP Ø.

— RH: APP *fonctionner sur la table* Δ2 (SN → N/V *fonctionner* + CCIRC [rang 2] *sur la table* Δ2; CCIRC → SP; SP → PREP *sur* + SN; SN → DQ *la* + GN; GN → N *table* + DC Δ2 *qui était près de son lit*).

x $\Delta 2 \rightarrow$ PRON *qui* (*qu-* ligateur, enchâsseur, translateur) + SOUS-P simple *qui* (-i) *était près de son lit*.

x TH: PRO *qui* (-i).

x PRED1: COP *était*.

x RH: ATT *près de son lit* (SP \rightarrow PREP *près de* + SN; SN \rightarrow DQ/C *son* [= «le + de lui»] + N *lit*).

5. CONCLUSION

On me croira si l'on veut, mais l'analyse logique de nos parents et de nos grands-parents ainsi «revisitée» s'est à l'usage avérée un exercice remarquablement formateur (et ludique, ce qui ne gêne rien) pour les étudiants d'aujourd'hui. Assise sur des bases linguistiques plus sûres que sa devancière, ouverte à la discussion contradictoire et au raisonnement, débouchant sur une meilleure compréhension des contenus et décortiquant la mécanique des styles, elle laisse à mon sens augurer un renouvellement significatif de l'enseignement du français.

BIBLIOGRAPHIE

- CHERVEL, A. (1977): *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français. Histoire de la grammaire scolaire*, Paris, Payot.
- GOUGENHEIM, G. (1938): *Système grammatical de la langue française*, Paris, d'Artrey.
- GREVISSE, M., & GOOSSE, A. (1986¹², 1993¹³): *Le bon usage. Grammaire française*, Paris-Gembloux, Duculot.
- LE Goffic, P. (1993): *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- LHOMOND, Ch.-F. (1780): *Éléments de grammaire française*, Paris.
- WILMET, M. (1997, 1998²): *Grammaire critique du français*, Bruxelles-Paris, Duculot-Hachette. [Index d'A. ENGLEBERT.]
- (1998a): «La fin des classes», *Festschrift für Peter Wunderli zum 60. Geburtstag* (Tübingen, Narr, 197-206).
 - (1998b): «La leçon de Guillaume: essai de réanalyse logique», *Hommage à André Joly* (Paris, L'Harmattan, 375-388).